

# MOT DU PRÉFET



Enfin !

Je n'aurais jamais cru commencer un mot du préfet par une telle expression !

Dans le cas de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette, ce simple mot signifie beaucoup.

D'une part, il exprime le soulagement d'avoir réussi cette démarche complexe qui s'est déroulée sur plusieurs années et qui a fait l'objet de plusieurs tentatives.

D'autre part, il témoigne de ce sentiment du devoir accompli d'avoir surmonté les différents obstacles et d'être parvenu à établir une vision commune de l'aménagement du territoire.

Et cette vision commune du territoire s'inscrit parfaitement dans celle plus large de la MRC de Joliette qui est d'être un pôle régional offrant un milieu de vie prospère et innovant, constituant un écosystème stratégique au cœur de Lanaudière.

Lors de l'élaboration de ce document, l'ensemble des valeurs prônées par la MRC de Joliette a été mis en pratique par les acteurs concernés :

**L'Authenticité :** Ils se sont exprimés avec sincérité concernant leur vision du territoire et se sont engagés à mettre en œuvre cette vision.

**L'Innovation :** Ils ont apporté de nouvelles idées pour faire émerger des façons créatives d'aménager le territoire.

**La Collaboration :** Ils ont travaillé et réfléchi ensemble pour mener à bien cette démarche régionale.

**La Persévérance :** Ils ont usé de patience pour poursuivre les actions malgré les difficultés rencontrées.

**Le Respect :** Ils ont traité avec égard les citoyens et les partenaires de la MRC lors de leur prise de décision.

**La Fierté :** Ils ont reconnu les atouts de la MRC et ont choisi de les mettre en valeur afin de faire rayonner le territoire.

Malgré cette longue traversée du désert, on peut dire sans l'ombre d'un doute, que c'est mission accomplie !

*Il y a eu concertation des forces du milieu afin de soutenir les élus dans la planification et la réalisation de la vision, ainsi que la mise en commun des services et le soutien de la gestion des décisions régionales favorisant le développement des 10 municipalités de la MRC. C'est pourquoi, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette.*

Il me fait donc très plaisir de vous présenter le résultat de ce travail.

Alain Bellemare

